



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 6 janvier 2022

CM 1026/22

EF
ECOFIN
CODEC

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	CMUMIFIR@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32 2 281 3126/4284
Objet:	Visioconférence informelle des membres du Groupe de travail Services financiers et Union bancaire - marchés d'instruments financiers (MiFIR)
Date:	13 janvier 2022
Heure:	9:30
Lieu:	Visioconférence

Format 1 + 1

Le Groupe de travail Services financiers et Union bancaire - marchés d'instruments financiers (MiFIR) (Attachés + experts) se réunira à la date mentionnée ci-dessus, par visioconférence, afin de commencer son examen des propositions suivantes:

- Révision du règlement concernant les marchés d'instruments financiers (MiFIR et MiFID)
 - doc. 14382/21 + ADD 1-3
 - doc. 14368/21 + ADD 1-3

Ordre du jour provisoire de la réunion:

Présentation détaillée par la Commission de sa proposition législative selon trois blocs thématiques :

- Bloc thématique 1: Transparence pré- et post-négociation pour les actions, obligations et instruments dérivés
 - Bloc thématique 2: Architecture générale et caractéristiques principales de la *consolidated tape*
 - Bloc thématique 3 - Autres problématiques relatives à la structure des marchés d'instruments financiers
-